



Projet de localisation de la sécurité sanitaire mondiale (LGHS)

Annonce d'opportunité de financement (NOFO)

Appel à candidatures (RFA) No. RFA_SE001

Conférence des soumissionnaires du Sénégal à déterminer

Réponses aux questions

Publié le lundi 4 novembre 2024

#	Question	Réponse
Questions relatives à l'application		
1.	Dans le cadre du programme LGHS, seules les régions de Thiès, Kaolack et Fatick sont-elles éligibles ?	Seules les régions de Thiès, Kaolack, et Fatick sont éligibles.
2.	Est il possible d'avoir une idée des prévisions en terme d'actions pour le Sénégal.	Plus d'information concernant les prévisions pour le Sénégal sera partagée dans l'appel d'offre.
3.	La section B de l'avis de recherche indique que les organisations répondant aux critères d'éligibilité peuvent bénéficier de deux subventions au maximum. Cela se fera-t-il simultanément ou chaque subvention sera-t-elle accordée séparément et en fonction de sa durée ?	Une organisation ne peut pas recevoir 2 subventions. Deux organisations au maximum peuvent recevoir une subvention chacune.
4.	Les organisations ont-elles la possibilité de recevoir d'autres types d'assistance technique, notamment en matière de renforcement des capacités ?	Oui, en collaboration avec les bénéficiaires sélectionnés, LGHS inclura un soutien au renforcement des capacités organisationnelles et techniques des partenaires.